

CONTRAT D'ASSURANCES MULTIRISQUE IMMEUBLES BECARRE-IMMEUBLES Spécial G

Un contrat unique et exclusif, conçu, rédigé, et géré de bout en bout par nos soins.
BECARRE-SOUSCRIPTION travaille seulement en direct avec vos clients
en assurant les Risques Aggravés.

Nous croyons en la valeur ajoutée de votre Gestion Immobilière.
Nous favorisons les travaux d'entretien et les travaux neufs.

La solution unique, directe et exclusivement réservée aux clients de votre Cabinet de
Gestion Immobilière.

PRÉVENTION (Optionnelle) Prestations	ACTION	SOLUTION
GESTION IMMOBILIÈRE	COPROPRIETE	GESTION IMMOBILIERE / BECARRE-SOUSCRIPTION
<ul style="list-style-type: none"> • Pré-diagnostic entretien. • Pré-diagnostic travaux. • Devis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Souscription directe de la police d'assurance auprès de BECARRE-SOUSCRIPTION. • L'Entreprise bénéficie d'avantages exclusifs uniques sur présentation des déclarations signé par votre Syndic agréé. • Votre Syndic devient votre référent à notre égard. 	Gestion Immobilière Suivi <ul style="list-style-type: none"> • Pré-accords coûts travaux avec notre Expert pour accélérer les réparation de sinistres. • Déclarations des sinistres et informations clés. • Véritable partenariat sinistre. BECARRE-SOUSCRIPTION : <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation, • Gestion, • Indemnisations, • ...

Avec BECARRE-SOUSCRIPTION et la compétence de votre GESTIONNAIRE D'IMMEUBLE : maîtrisez et agissez concrètement pour la prévention et la gestion des risques de vos clients, en optimisant vos action !